

Commune de

NIEDERNAI

NOTE RELATIVE AU RESEAU D'EAU

Elaboration le: 08/11/1996
Révision partielle n°1 le: 19/01/2001
Révision simplifiée n°1 le: 23/12/2009

REVISION N°1 APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 10 juillet 2014

A NIEDERNAI
Le 10 juillet 2014

Le Maire

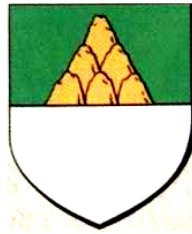


Jeanine SCHMITT



**ANNEXES SANITAIRES
P.L.U.**

Commune de Niedernai



**NOTE RELATIVE AU
RESEAU D'EAU POTABLE**

La commune de NIEDERNAI fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile(CCPO), Etablissement Public de Coopération Intercommunal ayant la compétence eau potable (adduction, traitement distribution).

Périmètre

Le périmètre de compétence comprend les 6 communes de la CCPO, Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, ainsi que la commune de Saint Nabor pour une population de 18 736 habitants selon les dernières données de l'INSEE. **6 044 abonnés** sont desservis au 31 décembre 2012

Délégation de Service Public à la Lyonnaise des Eaux, Organisation et gestion du service

Ce service est délégué à la Lyonnaise des Eaux depuis le 1^{er} janvier 2002 selon un contrat d'affermage de délégation de service public passé en vertu de la loi de 1993 dite « loi SAPIN ».

Un cahier des charges et un règlement de service constituent ce contrat de délégation pour une durée de 15 ans dont l'échéance est prévue le 31 décembre 2016.

La distribution est articulée suivant deux stockages de la façon suivante :

1 – Une alimentation principale à partir du réservoir « niveau 1 » situé à Obernai.

Ce réservoir d'une capacité de 2500 m³, constitué de 3 bassins de stockage, rue de la Montagne et rue des Acacias, participe à la distribution en eau potable d'une grande partie de la Communauté de Communes du Pays de sainte Odile.

L'alimentation de ce réservoir est assurée par la production provenant :

- **Des sources captées dans le massif vosgien :**
Sources d'Obernai N° 1A – 2 – 3 – 8 et 9 reminéralisées et désinfectées à la station de Klingenthal au bioxyde de Chlore.
Le débit total est de 2040 m³/j.
- **De pompage dans la nappe phréatique de la plaine d'Alsace :**
Station de pompage de Krautergersheim et station de pompage d'Hindisheim dont la production est désinfectée au bioxyde de chlore, avant distribution,. Le mélange des eaux des deux ressources est réalisé avant stockage de l'ordre respectivement de 2/3 et de 1/3 afin de rabattre le taux de nitrate de la ressource de Krautergersheim.
Les débits pompés peuvent être de 240 m³/h.

Le réservoir niveau 1 est alimenté par le mélange du pompage de l'eau de la nappe et du trop plein des sources qui déborde du réservoir du niveau 2 dans le réservoir niveau 1, sauf quand la demande en eau est trop importante sur le niveau 2. Dans ce cas, la seule alimentation du réservoir niveau 1 est l'eau de la nappe.

Le réseau de distribution des eaux du réservoir niveau 1 d'Obernai est en DN 200 mm. Cette conduite alimente ensuite, les communes de Meistratzheim, Krautergersheim et Innenheim à son extrémité.

Le réservoir niveau 1 de 2500 m³ comprend une réserve incendie et est implanté à la côte 219 (trop plein).

2 Une alimentation à partir du réseau connecté au réservoir du Glockensberg.

Ce réservoir d'une capacité de 600 m³ implanté à la côte 199 (trop plein) appartient et dessert le Syndicat de Strasbourg Sud.

Cet ouvrage sert de réservoir d'équilibre pour le réseau de la CCPO et complète la ressource du Syndicat en fonctionnement normal (échange de 10 000 m³/an).

La canalisation DN 200 mm permet d'assurer une interconnexion des deux réseaux en cas de sollicitation forte d'une ou l'autre des parties.

Le réseau de distribution

Le système de distribution étoilé et articulé sur la conduite de DN 200 mm provenant du réservoir d'Obernai, est suffisant pour assurer la défense contre l'incendie de toutes les zones urbanisées, exceptés les secteurs,

- « Im Pfoerchel », rue des Pierres,
- « Obernsand », salle des fêtes,
- « Im Niedern Sand », centrale à béton
- Bassin de pollution

Sous réserve d'un diamètre minimum DN 100 mm, les extensions futures du réseau pourront permettre de desservir en jour pointe, les besoins en eau des habitants (160l/jour/hab) et de la défense incendie (60m³/h) des zones futures urbanisées.

Jean-Marc MATTEN



Responsable du Service Environnement

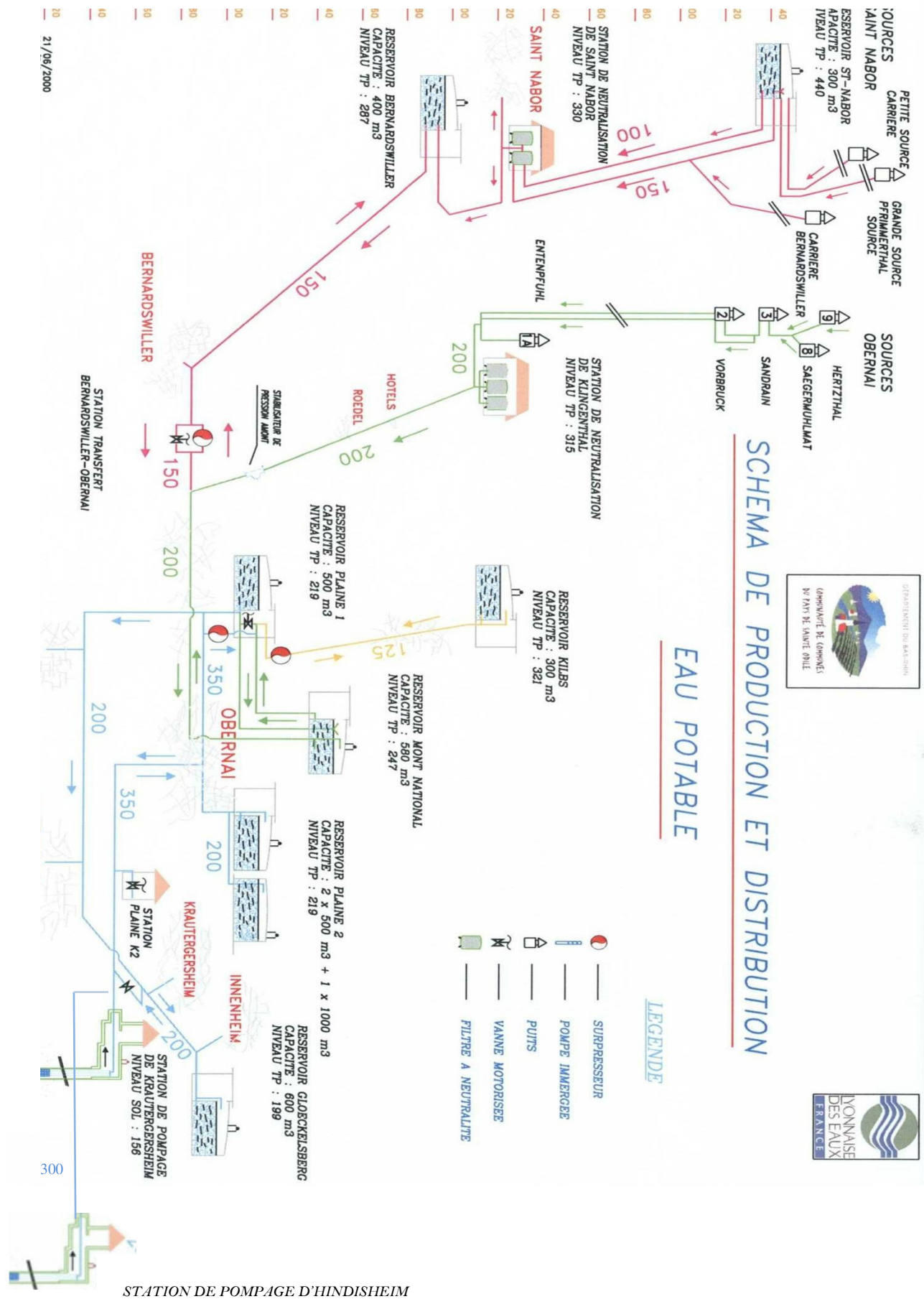


SCHEMA DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION

EAU POTABLE

LEGENDE

- SURPRESSEUR
- POMPE IMMERGEE
- PUIS
- VANNE MOTORISEE
- FILTRE A NEUTRALITE



21/06/2000